



Assemblée des États Parties

Distr. générale
28 août 2003
Français
Original: anglais

Rapport du Comité du budget et des finances

Rectificatif

Paragraphe 2

Le paragraphe 2 doit se lire comme suit :

2. La session a été ouverte, au nom du Président de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, par le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies, Don Mackay.

